

BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR DU BTP

COMPARAISONS FAITES ENTRE LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2016 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2017

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

	Postes		Nombre de postulant(s) pour un poste	Nombre moyen d'entreprises actives au RTE	Nombre moyen d'employeurs déclarés à la CPS (a)	Nb d'employeurs ayant déposé une offre au SEFI (b)	Entreprises qui recrutent (b/a)	Nombre moyen salariés déclarés à la CPS*
	offerts	pourvus						
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	nombre
Construction	33	14	27	4 584	505	22	4,4 %	4 420
Promotion immobilière	2	1	16	1 039	15	1	6,5 %	41
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	14	6	38	736	189	10	5,3 %	1 347
Génie civil	1	1	66	61	19	1	5,3 %	1 043
Travaux de construction spécialisés	16	6	15	2 748	282	10	3,5 %	1 989
Variation annuelle	- 3 %	- 30 %	34 %	0 %	1 %	16 %	15 %	- 1 %

* : les données CPS sont provisoires.

Note de lecture : les données de la CPS et du RTE étant présentées en moyenne mensuelle, le total peut parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

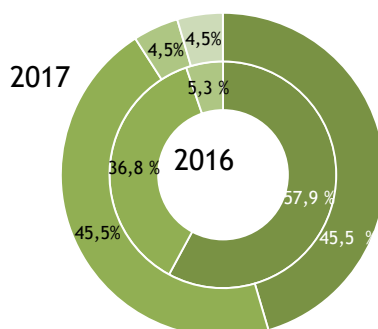
Sources : SEFI, CPS, ISPF

Au quatrième trimestre 2017, le secteur de la construction a offert un poste de moins qu'un an auparavant. En revanche, le nombre d'offres pourvues a diminué plus fortement et le nombre moyen de postulants sur une offre est plus élevé.

EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



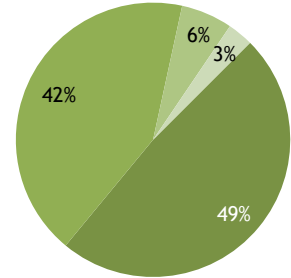
- Travaux de construction spécialisés
- Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- Promotion immobilière
- Génie civil

Sources : SEFI, CPS, ISPF

LES POSTES OFFERTS

Par secteur d'activité de l'employeur

Unité :	2016	2017	Variation
	nombre	nombre	2017/2016 %
Construction	34	33	- 3 %
Promotion immobilière	2	2	0 %
Promotion immobilière	2	2	0 %
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	15	14	- 7 %
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	15	14	- 7 %
Génie civil	-	1	-
Construction de routes et autoroutes	-	1	-
Construction de réseaux pour fluides	-	-	-
Construction de réseaux électriques et de télécommunications	-	-	-
Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	-	-	-
Travaux de construction spécialisés	17	16	- 6 %
Travaux de préparation des sites	-	-	-
Forages et sondages	-	-	-
Installation électrique	8	9	13 %
Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air	4	-	- 100 %
Autres travaux d'installation	-	-	-
Travaux de plâtrerie	-	-	-
Travaux de menuiserie	-	3	-
Travaux de revêtement des sols et des murs	1	-	- 100 %
Travaux de peinture et vitrerie	-	-	-
Autres travaux de finition	3	4	33 %
Travaux de couverture	-	-	-
Autres travaux de construction spécialisés nca	1	-	- 100 %



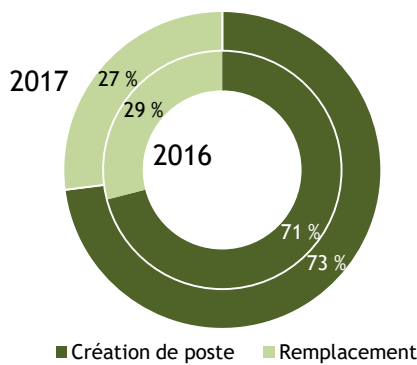
■ Travaux de construction spécialisés
■ Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
■ Promotion immobilière
■ Génie civil

Les activités de construction de bâtiments et celles des travaux spécialisés se partagent 91 % des offres, avec une baisse des offres aussi marquée dans la construction de bâtiment que dans les travaux spécialisés.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

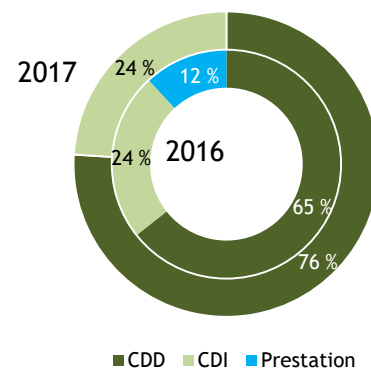
Par motif de recrutement et type de contrat

MOTIFS DE RECRUTEMENT



■ Création de poste ■ Remplacement

TYPES DE CONTRAT



■ CDD ■ CDI ■ Prestation



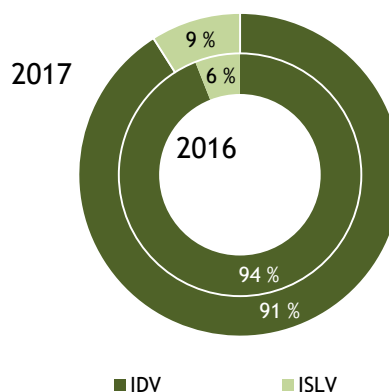
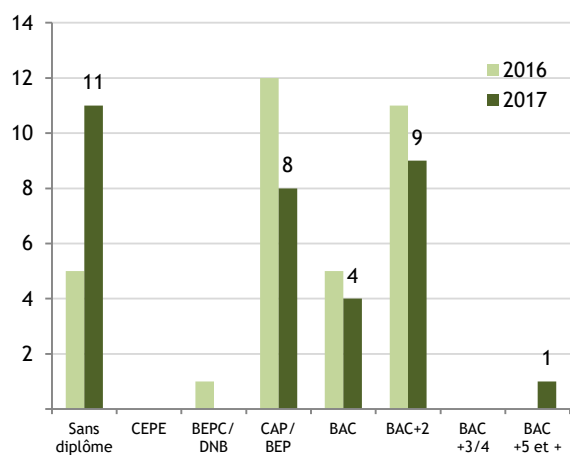
Sept postes sur dix sont des créations de postes.

Au quatrième trimestre, trois quarts des offres sont en CDD.

Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS

LIEU DE TRAVAIL



Les demandeurs sans diplôme sont plus demandés au détriment des plus diplômés.

91 % des postes sont à pourvoir dans les Iles du Vent. 36 % à Papeete et 39 % à Punaauia.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

Par lieu de travail

	2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016
Unité : nombre											
Îles Du Vent	32	30	- 2	Île Sous-Le-Vent	2	3	+ 1	FAKAHINA	-	-	-
MAIAO	-	-	-	BORA-BORA	2	3	+ 1	FAKARAVA	-	-	-
MOOREA	1	-	- 1	HUAHINE	-	-	-	FANGATAU	-	-	-
TETIAROA	-	-	-	MAUPITI	-	-	-	HAO	-	-	-
TAHITI	31	30	- 1	RAIATEA	-	-	-	HIKJERU	-	-	-
AFAAHITI	-	-	-	TAHAA	-	-	-	KATIU	-	-	-
ARUE	-	-	-					MAKATEA	-	-	-
FAA'A	1	2	+ 1	Îles Marquises	-	-	-	MAKEMO	-	-	-
FAAONE	1	-	- 1	FATU-HIVA	-	-	-	MANGAREVA	-	-	-
HITIAA	-	-	-	HIVA-OA	-	-	-	MANIHI	-	-	-
MAHAENA	-	-	-	NUKU-HIVA	-	-	-	MARUTEA SUD	-	-	-
MAHINA	4	-	- 4	TAHUATA	-	-	-	MATAIVA	-	-	-
MATAIEA	-	-	-	UA-HUKA	-	-	-	MORUROA	-	-	-
PAEA	1	-	- 1	UA-POU	-	-	-	NAPUKA	-	-	-
PAPARA	-	-	-					NEKUTEPIPI	-	-	-
PAPEARI	3	-	- 3	Îles Australes	-	-	-	NENGENGO	-	-	-
PAPEETE	11	12	+ 1	RAIVAVAE	-	-	-	NIAU	-	-	-
PAPENOO	-	-	-	RAPA	-	-	-	NUKUTAVAKE	-	-	-
PIRAE	2	2	-	RIMATARA	-	-	-	PUKA PUKA	-	-	-
PUEU	-	-	-	RURUTU	-	-	-	RANGIROA	-	-	-
PUNAAUIA	8	13	+ 5	TUBUAI	-	-	-	RAROAIA	-	-	-
TARAVAO	-	1	+ 1					REAO	-	-	-
TAUTIRA	-	-	-	Île des Tuamotu	-	-	-	TAKAPOTO	-	-	-
TEAHUPOO	-	-	-	Gambier	-	-	-	TAKAROA	-	-	-
TIAREI	-	-	-	AHE	-	-	-	TAKUME	-	-	-
TOAHOTU	-	-	-	AHUNUI	-	-	-	TATAKOTO	-	-	-
VAIRAO	-	-	-	AKAMARU	-	-	-	TIKEHAU	-	-	-
				ANAA	-	-	-	TIKEI	-	-	-
Hors Polynésie	-	-	-	APATAKI	-	-	-	TOAU	-	-	-
				ARUTUA	-	-	-	TUREIA	-	-	-

Sources : SEFI, CPS, ISPF



Par métier recherché

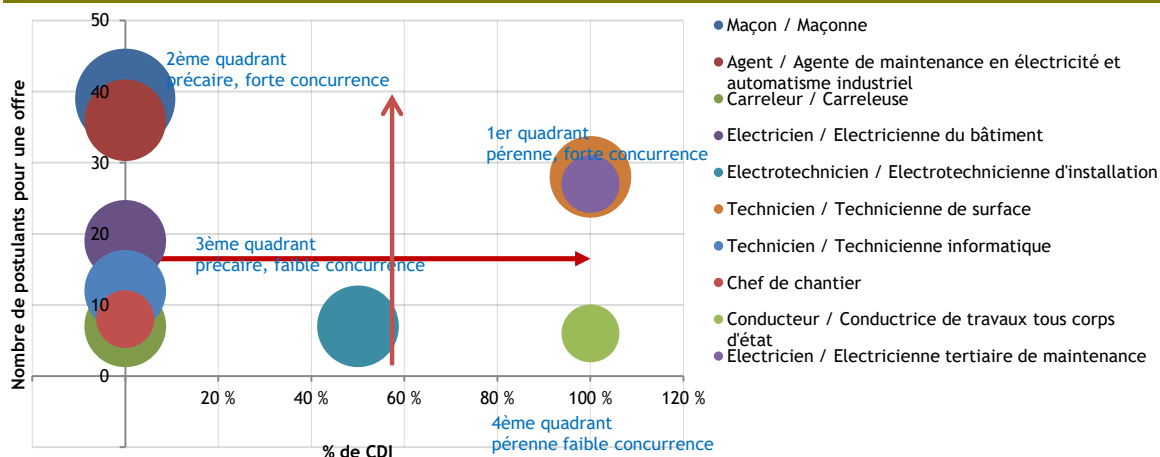
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

Unité :	Postes offerts	CDI	Postes pourvus (1)	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation (2)
	nombre	%	nombre	nombre	
Maçon / Maçonne	3	0 %	3	39	Sans diplôme
Agent / Agente de maintenance en électricité et automatisme industriel	2	0 %	-	36	Sans diplôme
Carreleur / Carreleuse	2	0 %	-	7	Sans diplôme
Electricien / Electricienne du bâtiment	2	0 %	-	19	CAP/BEP
Electrotechnicien / Electrotechnicienne d'installation	2	50 %	1	7	BAC
Technicien / Technicienne de surface	2	100 %	-	28	Sans diplôme
Technicien / Technicienne informatique	2	0 %	1	12	BAC+2
Chef de chantier	1	0 %	-	8	Sans diplôme
Conducteur / Conductrice de travaux tous corps d'état	1	100 %	1	6	BAC+2
Electricien / Electricienne tertiaire de maintenance	1	100 %	-	27	CAP/BEP

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement au 15/01/2018
(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation minimum requis

Sources : SEFI, CPS, ISPF

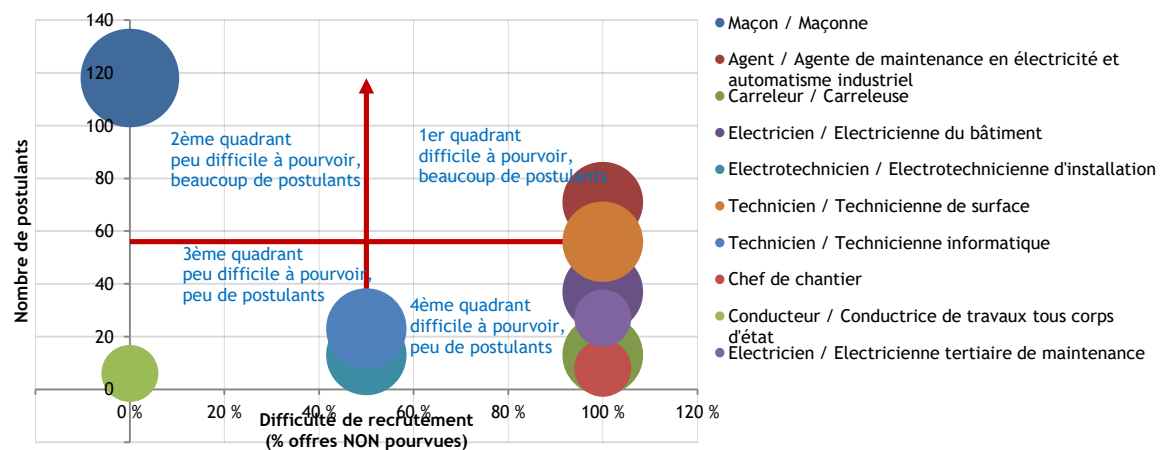
DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL (POUR LES DEMANDEURS)



Note de lecture : les offres de maçons sont nombreuses, mais toutes en CDD avec une concurrence qui est forte.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (POUR L'EMPLOYEUR)



Note de lecture : les offres d'emploi pour maçons sont assez faciles à pourvoir grâce à un nombre important de postulants.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

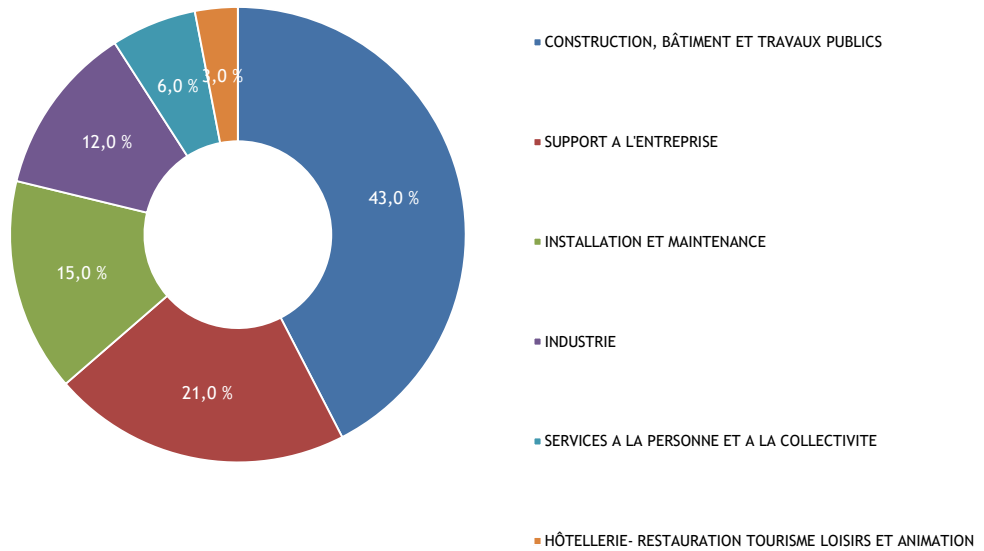


TOP 3 DES MÉTIERS PAR DOMAINE ROME

Nombre de postes offerts

CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	
Maçon / Maçonne	3
Carreleur / Carreleuse	2
Electricien / Electricienne du bâtiment	2
HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	
Serveur / Serveuse de restaurant	1
INDUSTRIE	
Menuisier / Menuisière atelier et pose	1
Menuisier / Menuisière d'agencement	1
Menuisier-ébéniste / Menuisière-ébéniste	1
INSTALLATION ET MAINTENANCE	
Agent / Agente de maintenance en électricité et automatisme industriel	2
Electricien / Electricienne tertiaire de maintenance	1
Technicien / Technicienne de maintenance en matériel biomédical	1
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
Technicien / Technicienne de surface	2
SUPPORT A L'ENTREPRISE	
Technicien / Technicienne informatique	2
Employé administratif / Employée administrative	1
Informaticien / Informaticienne de développement	1

LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE



Sources : SEFI, CPS, ISPF

LES OFFRES D'EMPLOI AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2017 - BTP



La faible baisse des offres du secteur de la construction au quatrième trimestre 2017 émane principalement des activités de construction de bâtiments et travaux spécialisés. Les créations de postes sont principalement des CDD. Ces postes sont à pourvoir essentiellement sur la zone urbaine de Tahiti.



DÉFINITIONS

Offre d'emploi normal : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

Offre d'emploi aidé : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

Postes offerts : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

Poste pourvu : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

Ratio postulant pour une offre : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.

Domaine de formation / Secteur d'activité : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...

Nombre d'entreprises RTE : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

Nombre d'entreprises CPS : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

Employeurs SEFI : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

Effectifs salariés : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

Qualification : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.

RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Avertissement au lecteur : sur l'ensemble des données présentées, merci de bien vouloir considérer que les totaux peuvent parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI. de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Charly BODET

Dépôt légal : Juillet 2018 • ISSN 2118-478 X • © ISPF

Date de publication : Juillet 2018

